



Maurice YANS à sa table de travail, quelques mois avant sa mort.

In memoriam
Maurice Yans
(1914-1983)

Notre confrère Maurice Yans, qui s'est éteint à Liège le 18 mars dernier, était né à Glain, localité de la banlieue liégeoise, le 15 mai 1914. Dans le courant des dernières années, sa santé altérée avait ralenti ses activités; depuis 1979, il ne figurait plus qu'en qualité de membre honoraire sur les listes de notre Commission. Cette fin de vie assombrie contraste tristement avec une carrière qui, annoncée par un brillant départ, avait été féconde et particulièrement bien remplie.

Maurice Yans, en effet, dès l'âge de vingt-et-un ans, conquit à l'Université de Liège le diplôme de licencié en Philosophie et Lettres (groupe Histoire) et, un an plus tard, celui de docteur; en 1939, il complétait sa formation par le diplôme de candidat en Droit.

A ce moment, il avait entamé déjà sa carrière d'archiviste : pourvu dès 1936 du diplôme de candidat-archiviste, il était entré en stage aux Archives générales du royaume le 1^{er} février 1938. Nommé archiviste paléographe aux Archives de l'État à Liège à partir du 31 décembre de la même année, il allait y parcourir tous les degrés de la hiérarchie administrative; au moment de sa mise à la retraite, en 1979, il avait le grade de chef du département Liège-Luxembourg. Le 24 décembre 1944, un bombardement aérien frappa durement le Dépôt des archives de Liège.

Pendant un mois, dans la neige, sous les bombes volantes et dans une atmosphère d'alertes aériennes, Yans s'appliqua avec ses collègues à rechercher sous les décombres les registres et les dossiers récupérables, les sauvant d'une perte irrémédiable; il parvint ainsi à limiter les disparitions.

Au cours de la guerre étaient disparus, au sein de la Section wallonne de notre Commission, quelques membres éminents qui en avaient été les illustrations. A partir de 1945, on songea à combler les vides en faisant appel à la nouvelle génération. Ce fut ainsi que, le 28 janvier 1946, deux jeunes archivistes paléographes, entre autres, furent présentés « comme membres correspondants en remplacement de MM. Omer Jodogne et Élisée Legros, nommés membres effectifs » (*Bulletin*, XXI, p. 5); l'un était Yans; j'étais l'autre. La disparition récente d'un côté d'Émile Fairon, ancien conservateur des Archives de Liège, d'un autre côté d'Émile Dony, l'un des représentants du Hainaut au sein de la Commission, semble avoir inspiré ce double choix.

Mais si le regard se porta sur Maurice Yans, ce fut surtout parce que ce dernier, dans les années qui avaient précédé immédiatement la guerre, avait fait dans le monde des historiens une entrée fulgurante. Successivement lauréat du concours des bourses de voyage (en 1936), du concours universitaire et de l'Académie royale de Belgique (en 1937), il avait publié en 1938, dans les *Mémoires* de ladite Académie, son *Histoire économique du duché de Limbourg sous la maison de Bourgogne. Les forêts et les mines*, ouvrage qui devait valoir à son auteur le prix de Stassart d'Histoire nationale, décerné par l'Académie.

La production scientifique de Maurice Yans allait se poursuivre, abondante et variée, jusqu'en 1977. La liste de ses publications est fournie par le *Répertoire bio-biblio-*

graphique du personnel scientifique (des Archives de l'État) dû à M. Herman Coppens (Bruxelles, 1981, pp. 214-220); elle compte 138 titres, non compris les notices parues dans la *Biographie nationale*, ni les comptes rendus critiques.

Dans cette énumération, la place occupée par les disciplines philologiques est mineure et c'est compréhensible. Depuis sa création en 1926, la Commission de Toponymie et Dialectologie a compté des archivistes : songeons à Cuvelier, à Vannérus, à Fairon, à notre confrère Jodogne, les deux derniers étant, par surcroît, philologues. Mais en appelant des archivistes à prendre place à leurs côtés, linguistes et philologues de notre Commission, de toute évidence, attendaient spécialement d'eux la détection, et éventuellement la publication, de textes anciens propres à enrichir la connaissance des noms de lieux et des parlers populaires. Quant à leur apport à la critique de ces textes, il ne pouvait guère relever que de la sémantique et de la paléographie (donc de la datation). Ainsi conçue, cette collaboration avait été pratiquée avec bonheur à Liège, par Jean Haust et par Émile Fairon par exemple. Yans l'a rappelé dans la première communication qu'il présenta, en 1947, à notre Commission; elle est intitulée *Au service du philologue*. Cette communication, comme celles qui la suivirent, ne sont connues que par les résumés insérés dans notre *Bulletin* annuel. Une seule d'entre elles a été publiée in extenso : *Gérardrie, métier flamand et toponyme liégeois* (t. XXIV, 1950). Les communications de notre regretté confrère concernent la toponymie, l'explication de termes juridiques ou techniques anciens, et aussi la géographie linguistique, comme en témoigne un exposé sur *Moresnet, ancien centre roman*, qu'il fit en 1952.

En 1970, Yans fut promu membre titulaire de notre Commission, dont il présida la Section wallonne de 1971 à 1973. En 1969, il avait aussi donné à notre *Bulletin*

(t. XLIII) l'*Édition partielle du plus ancien polyptique des Pauvres-en-Île à Liège (circa 1280)*, document qui appartient à un manuscrit gravement endommagé par le sinistre de 1944. La transcription faite par Yans est accompagnée de gloses de notre confrère Herbillon; autre exemple de la collaboration évoquée plus haut.

Toute l'œuvre de Maurice Yans est axée sur l'ancien pays de Liège et sur les territoires historiquement non liégeois qui — tel le duché de Limbourg — ont leur sol aujourd'hui inclus dans la province de Liège. Il en a exploré de multiples aspects et il s'est appliqué à dénombrer les sources de leur histoire, le cas échéant à les analyser ou à les publier. Toutes les revues régionales et locales, et en particulier l'*Annuaire d'Histoire liégeoise*, ont bénéficié de sa collaboration. Par sa contribution au *Mémorial des archives détruites en 1944*, il a réussi à pallier quelque peu les méfaits de la guerre. L'histoire du droit, l'histoire économique (en particulier celle des mines) ont retenu sa particulière attention.

Nous n'oublierons pas, quant à nous, sa contribution aux sciences philologiques, laquelle ne s'est pas exprimée seulement dans les publications de notre Commission. Nous retiendrons que Maurice Yans a été l'exemple parfait de l'attachement et de la fidélité d'un érudit à son terroir. Son pays de Liège, il l'a scruté avec science et avec amour. Pareil exemple répond certes à nos aspirations et, pour ce motif, nous garderons pieusement la mémoire de notre confrère disparu.

Maurice-A. ARNOULD

